

*Le budget—M. Daubney*

A mon sens, l'avenir présente toutes sortes de défis, mais le ministre n'a pas su les relever dans son exposé budgétaire.

**M. Althouse:** Monsieur le Président, la députée de Westmount (M<sup>me</sup> Finestone) a rappelé que le ministre des Finances (M. Wilson) avait dit que ce budget lui permettrait de garder le cap. Je n'ai pas pu m'empêcher d'examiner les documents budgétaires, surtout le tableau III à la page 90 du plan financier. Le ministre voulait garder le cap, mais depuis qu'il détient son portefeuille les taxes de vente et d'accise ont passé de 12 à 19 milliards de dollars. L'impôt des particuliers était de 26 ou 27 milliards, et il a augmenté à plus de 37 milliards depuis sa nomination. Il a haussé les cotisations d'assurance-chômage de 7,2 milliards à 9,5 milliards. Toutefois, le ministre a gardé le cap dans le cas des sociétés: leurs impôts s'élèvent encore à environ 9 milliards de dollars.

La députée a-t-elle quelques observations à faire à ce sujet, puisque le ministre a apparemment été fidèle au moins à la promesse qu'il avait faite à ses amis du monde des affaires? Peut-être pourrait-elle nous expliquer pour quelle raison il n'a pu garder le cap et a dû majorer les impôts de 15 à 30 p. 100 pour les simples salariés qui paient l'impôt sur le revenu et les consommateurs ordinaires qui doivent payer une taxe de vente plus élevée.

**Mme Finestone:** Monsieur le Président, je pense avoir abordé cet aspect au cours de mes observations. Il saute aux yeux que le ministre et ses collègues conservateurs ont choisi d'accorder un traitement de faveur aux nantis, sans se soucier des autres contribuables qui pourtant leur avaient fait confiance et leur avaient confié le pouvoir, s'imaginant qu'ils allaient apporter les remèdes appropriés. Je crains hélas! qu'ils se soient leurrés en leur confiant le gouvernement.

Si le Canada s'est maintenu dans le peloton de tête alors que les pays du monde jouissaient d'une certaine prospérité économique, c'est qu'il a joué d'une planification très attentive à long terme. Les hommes d'affaires planifient longtemps d'avance. Le gouvernement n'a eu qu'à étendre son filet et à faire payer l'impôt à un très grand nombre de personnes qui n'en avaient jamais payé auparavant, et il a trouvé le moyen de faire rendre gorge aux citoyens dont le revenu est moyen ou faible.

**Le président suppléant (M. Paproski):** J'autorise le député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) à poser une très brève question.

● (1730)

**M. Boudria:** Monsieur le Président, je voudrais poser une question à ma très distinguée collègue et j'en profite pour la féliciter de son discours. Elle est critique de l'opposition en matière de communications et un expert dans ce domaine. Peut-elle nous en dire davantage au sujet de la taxe de 10 p. 100 sur les appels interurbains? Pense-t-elle comme moi que cette taxe est particulièrement injuste pour les habitants des régions rurales qui doivent faire des appels interurbains pour des choses aussi fondamentales que parler à l'hôpital, au médecin, et ainsi de suite? Ne convient-elle pas que cette taxe est tout à fait injuste et répréhensible?

**Mme Finestone:** Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de répondre brièvement à cette question. C'est encore un écran de fumée. Le gouvernement prétend d'abord réduire les impôts pour les augmenter plus tard. Tous les

Canadiens, surtout dans les régions isolées, souffriront effectivement de cet impôt sur les conversations.

**M. David Daubney (Ottawa-Ouest):** Monsieur le Président, je suis très heureux de participer cet après-midi au débat sur un exposé budgétaire qui prouve l'efficacité du programme à long terme annoncé en novembre 1984 par le ministre des Finances (M. Wilson). Ses lignes de conduite étaient appropriées à l'époque et les lignes de conduite du gouvernement sont encore appropriées.

En 1984, quand le gouvernement est arrivé au pouvoir, il envisageait un Canada plus fort et plus prospère dès maintenant et au XXI<sup>e</sup> siècle parce qu'il croyait dans les Canadiens eux-mêmes, leur capacité d'innover et de produire, leur désir d'exceller et leur volonté de se donner de plus belles possibilités d'avenir. Dans cette optique, nous avons conçu notre programme de renouveau économique de façon à transformer l'économie pour faire face aux défis d'un monde plus concurrentiel. Nous avons instauré une vaste gamme de mécanismes complémentaires. Nous avons revitalisé le secteur privé et orienté l'économie du Canada pour relever les défis de la concurrence internationale dans les années 90 et au siècle prochain. Nous avons rétabli la responsabilité financière en réduisant le déficit et le taux de croissance de la dette nationale. Nous avons mis en oeuvre des programmes prioritaires et nous avons aidé les régions ainsi que les secteurs touchés par les aléas de la conjoncture mondiale.

L'élément moteur d'une croissance productive et de la création d'emplois, c'est un secteur privé dynamique. Pour favoriser ce dynamisme, le gouvernement a pris des mesures de large portée en vue de moderniser le cadre réglementaire visant les entreprises. Nous avons déréglementé les secteurs de l'énergie et des transports. Nous avons ouvert les marchés financiers aux investisseurs internationaux et nous avons stimulé la croissance dans les services financiers. Nous avons modernisé notre politique de concurrence, la législation sur le droit d'auteur et les brevets, assurant ainsi une meilleure protection à l'intérêt public. Nous avons également privatisé certaines sociétés d'État lorsque nous avons jugé qu'il n'était plus justifiable ni nécessaire qu'elles fassent partie du secteur public. Nous avons créé Investissement Canada pour encourager les investisseurs étrangers à investir dans notre pays et pour retenir les capitaux d'investissement canadiens ici, afin de créer des emplois pour nos concitoyens.

Le gouvernement a également pris des mesures de large portée pour réformer le régime fiscal fédéral. Nous rendons ce régime plus juste pour les particuliers et nous faisons en sorte qu'il favorise la croissance et la création d'emplois. Nous créons un régime qui aide nos entreprises et nos industries à soutenir la concurrence mondiale. Le 1<sup>er</sup> janvier, nos réformes visant les régimes d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés sont entrées en vigueur. La clé de ces réformes est notre principe selon lequel la réduction des taux d'imposition est la meilleure mesure fiscale possible pour stimuler l'activité productrice. Pour les particuliers, nous avons ramené le nombre de tranches d'imposition de dix à trois. Pour rendre le régime plus juste, nous convertissons les exemptions personnelles et les nombreuses déductions en crédit d'impôt. Nous supprimons et éliminons de nombreux allègements fiscaux spéciaux qui permettent aux contribuables des tranches de revenu